

> UNE VASTE NAPPE D'HYDROCARBURES EN DÉRIVE AU LARGE DE GIROLATA

## Alerte à la pollution près de Scandola !

Le 2 septembre, en milieu de journée, l'équipage d'un hélicoptère des Douanes signale au CROSS Corse avoir observé une pollution sous la forme d'une fine pellicule, dont l'origine restait indéterminée, représentant 10% d'une zone de 43 km de long sur 1 km de large, au large de la façade ouest de la Corse, entre Porto et Calvi.

**IRISATION.** Une vaste nappe d'hydrocarbures dérivait lundi 2 septembre au large de la côte occidentale de la Corse, mais sans présenter de risque de pollution pour le littoral, selon la préfecture maritime de Méditerranée.

Longue de 43 km et large d'un km, cette nappe avait été repérée à la mi-journée par un hélicoptère des douanes françaises entre L'Île Rousse, au nord, et Girolata au sud.

Le risque était de voir la nappe se diriger vers la côte, notamment dans la réserve naturelle de Scandola, classée au patrimoine mondial de l'Unesco. Cette zone sensible abrite une abondante faune et flore. De nombreuses espèces sont protégées comme le balbuzard pêcheur (l'emblème de la réserve), cormorans, faucons pèlerins mais aussi en mer avec des mères, dentis, murènes... En outre, sur ces falaises au teint rouge, plus de 30 végétaux ont été recensés comme



endémiques. Par chance, un vent de nord-est a toutefois éloigné la nappe en fin d'après-midi et le vent de terre attendu en soirée a renforcé le mouvement.

Un porte-parole de la **préfecture maritime** a ainsi affirmé qu'aucune pollution grave "n'était à craindre". Sans se prononcer sur l'origine de la pollution, il a ajouté que des prélèvements allaient être effectués par un remorqueur de la Marine nationale, le Jason (*photo*), bâtiment d'assistance, de soutien et de dépollution, venant de Toulon et arrivé sur zone en fin de journée.

Ce bâtiment spécialisé a commencé à disperser des produits destinés à diluer la nappe tout en brassant la mer.

Les prélèvements effectués seront analysés et remis à l'autorité judiciaire compétente, a indiqué la préfecture maritime.

Selon la direction de la réserve

de Scandola, cette nappe provient certainement d'un dégazage illégal en mer d'un navire comme cela se produit fréquemment en Méditerranée.

La nappe serait essentiellement composée de produits volatils et seulement pour 10 à 20% d'hydrocarbures lourds, selon certains témoins, ce qui permettrait d'éviter une pollution massive.

La lutte contre la pollution du littoral occidental de la Corse serait très difficile dans ce secteur où la côte est extrêmement découpée et rocheuse, compliquant l'accès au rivage et l'installation de dispositifs de protection comme dans les zones de plages. Un autre remorqueur de haute-mer, l'Abeille Flandres, a quitté son port d'attache d'Ajaccio et s'est rendu sur zone pour participer aux opérations anti pollution.

M.M.